

MOUSTIQUE TIGRE : LES BONNES GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers



J'AMÉNAGE POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette liste.



le petit BARROLIN

Bulletin municipal
avril 2024 n° 74



Inauguration officielle du Cœur de village et la cantine scolaire en présence de nombreux élus

Budget 2024 P.2 | Le frelon asiatique P.8 | Moustique tigre P.20

Toute l'info locale sur www.mairie-barraux.fr et intramuros

LA RÉUNION PUBLIQUE POUR LA PRÉVENTION SUR LES MOUSTIQUES SE TIENDRA EN MAIRIE DE BARRAUX LE 4 JUIN À 18H





Chères Barrolines, chers Barrolins,

Je tiens à démarrer cet édito en souhaitant une très agréable retraite à Martine Amaurin et Bernard Puissant et en les remerciant pour les services rendus à notre commune.

Je salue également l'implication, le professionnalisme et l'adaptabilité de tous nos agents du service administratif, scolaire, technique, de la bibliothèque et de l'espace jeunes. Bienvenue à Louis Planet, notre nouvel aide-cuisinier ainsi qu'à Martial Salvi, notre nouveau responsable du service technique qui nous a rejoints suite à la mutation d'Alain Debernardi.

Je remercie les associations, bénévoles du CCAS et de la bibliothèque, entreprises, partenaires, pompiers, gendarmes et élus qui œuvrent à nos côtés pour la qualité de vie de notre village.

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement de notre projet de création d'un restaurant scolaire, la fin de l'aménagement des extérieurs du projet Cœur de Village (parking, voirie et mise en place de WC publics), de la rue du Fort, le choix du bureau d'études pour déterminer les travaux pluriannuels à réaliser au niveau du Fort Barraux et le travail sur le stationnement rue de la Croix avec celui de Mr Diligent, de Grési Études.

Afin de réduire notre consommation, nous avons poursuivi notre programme d'amélioration de l'éclairage public. Un radar pédagogique a été installé rue de la Corva, les vitraux de l'église ont été rénovés et l'ancienne bibliothèque a été vendue.

Le compromis de vente pour le futur Pôle médical a été signé avec les médecins généralistes et les radiologues ; leur permis de construire est à l'instruction.

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND
 Rédaction : Commission Communication / Mairie de Barraux
 Photos : Mairie de Barraux - Associations
 Conception - Impression : Imprimerie NOTRE DAME
 Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC
 Fabrication à partir de pâte sans chlore

D'un point de vue budgétaire, la ligne de trésorerie d'un million d'euros ayant permis d'attendre les subventions et du FCTVA du projet Cœur de Village a été remboursée à la fin de l'année dernière. Il ne nous reste plus que 700 000 € à fin juin que nous allons prolonger le temps de percevoir les ventes de la grange, des terrains de l'OAP 12 de l'ex-cave coopérative.

Le budget de 2024 a été voté avec des taux d'imposition maintenus depuis plus de 20 ans. Nous avons retrouvé une capacité d'autofinancement qui nous permet d'engager de nouveaux investissements. Cette année, nous allons construire un local, abri pour les associations au niveau du stade et installer un mur d'escalade pour la MJC dans la salle Pieds nus. Nous allons poursuivre l'amélioration de l'éclairage public et travailler sur l'analyse du Fort Barraux avec notre maître d'œuvre "le cabinet RL&A".

Enfin, nous souhaitons trouver un autre partenaire afin de relancer notre projet de Maison intergénérationnelle. L'ensemble de l'équipe municipale reste mobilisé afin de concrétiser ces projets et d'être à votre service pour que notre commune vous soit toujours aussi agréable à vivre.

Christophe ENGRAND
 Maire de Barraux

JUIN

SAMEDI 1^{ER}

BIATHLON SECTION VTT
 MJC
Terrain stabilisé

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2

LE SAHARA S'INVITE AU FORT BARRAUX
 Association 20 degrés nord
Journée - Fort Barraux

SAMEDI 1^{ER} AU 9 JUIN

JAZZ À BARRAUX
Fort Barraux

SAMEDI 8

CONCOURS BOULES LONGUE
 Amicale Boules
13h30 - Stade Guinguette

DIMANCHE 9

ELECTIONS EUROPÉENNES
De 8h à 18h

JEUDI 13

SPECTACLE ENFANTS « BIENVENUE CHEZ LA FAMILLE CRACOTTIN »
 Barraux Culture
20h - Salle Vauban - Fort Barraux

VENREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE
 La Bassine
18h - Place des écoles

SAMEDI 22

FÊTE DES ENFANTS
 MJC
Journée - Fort Barraux

MARDI 25

CINÉTOILES EN SOIRÉE
 Culture
Place de la mairie (replis au fort si mauvais temps)

VENREDI 28

FÊTE DES ÉCOLES
 Sou des écoles
18h - Place des écoles

SAMEDI 29

CONCOURS DE PÉTANQUE
 Ouvert à tous
 Barraux Pétanque
13h30 - Terrain de pétanque

JUILLET

LUNDI 1^{ER}

FESTIVAL GRESIBLUES
Fort Barraux

MARDI 2

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
 Mairie

MERCREDI 3

MUSIQUE EN GRÉSIVAUDAN
Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 6 ET SAMEDI 13

CONCOURS BOULES LONGUE
 Amicale Boules
13h30 - Stade Guinguette

SAMEDI 20

FEUX D'ARTIFICE
 Mairie

BAL

ACCA Barraux
Fort Barraux



VENREDI 21 JUIN

La fête de la musique aura lieu sur la place des écoles "La Chrysalide". Repli possible au fort en cas de mauvais temps.

- Première partie : 19h00 à 21h00,
 Scène ouverte
 (inscription au 06/01/76/81/06)

- Deuxième partie : 21h30-23h30
 le groupe pop/rock Isérois :
 Nobodyfive.

RESTAURATION SUR PLACE

MAI

DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 20 MAI

EXPO ARTIS "HUMEURS"
 Artis
Locaux Artis - Fort Barraux

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5

CONCOURS 3D
 Cie Tir à l'arc
Journée - Fort Barraux

MERCREDI 8

COMMÉMORATION 8 MAI 1945
 Mairie
Monument aux Morts

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS OU D'EXCEPTION
 Univers Moto Autos
Journée - Fort Barraux

SAMEDI 11

CONCOURS BOULES LONGUE
 Amicale Boules
13h30 - Stade Guinguette

JEUDI 16

CONCERT ET MASTER-CLASS « HUMAN FLOW »
 Barraux Culture
20h - Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 25

FÊTE DES MÈRES
 Mairie
18 h - Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 25

CONCOURS DE PÉTANQUE
 Ouvert à tous
 Barraux Pétanque
13h30 - Terrain de pétanque

DU VENDREDI 24 MAI AU DIMANCHE 9 JUIN

EXPO ARTIS "APAISEMENT"
 Artis
Locaux Artis - Fort Barraux

MERCREDI 29

COLLECTE DE SANG
 Donneurs de sang
Salle Vauban - Fort Barraux

SOMMAIRE

Budget 2024	2 et 3
Vie municipale	4 à 7
Le frelon asiatique	8
Espace Jeunes	9
Commissions municipales	10 et 11
Vie associative	12 à 17

UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE AVEC UNE ABSORPTION DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2020 ET 2021.

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES Dotations Subventions
SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (déficit 2023) - 1068 (affectation du résultat)	172560,64 €	265 060,64 €
RESTES À PAYER 2023 (restaurant scolaire, Cœur village)	130 500 €	38 000 €
FCTVA (récupération de la TVA à hauteur de 16,404 % sur investissements 2022)		189 000 €
EMPRUNT (remboursement annuités en capital)	152 000 €	
TAXE AMENAGEMENT (taxe perçue sur les permis de construire, déclarations préalables)		27 000 €
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS (remb. Caution locataires)	15 000 €	
VENTES IMMOBILIERES (terrain pôle médical, lot 4 OAP 12 gâche, grange)		450 000 €
RESTAURANT SCOLAIRE (subvention Conseil Régional obtenue en décembre 2023)		85 000 €
WC PUBLIC CHRYSALIDE	35 000 €	
RENATURATION PLACE DE LANHOUARNEAU (dossiers de subvention en cours d'instruction)	412 800 €	51 600 €
TRAVAUX DE VOIRIE (sécurisation rue de la croix - travaux cunettes/rigoles)	25 000 €	
PLAN QUADRIENNAL FORT BARRAUX (travaux urgents : Pont accès - bachage maison du Gouverneur)	100 000 €	76 600 €
MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DU SERVICE TECHNIQUE	15 000 €	
DIVERS FOURNITURES DE MATÉRIEL D'INVESTISSEMENT (guirlandes, outillage, lave-vaisselle cantine...)	30 000 €	
EQUIPEMENT INFORMATIQUE (vidéoprojecteur salle conseil, remplacement parc informatique)	7 000 €	
ECOLE MATERNELLE (Plan numérique)	22 000 €	9 000 €
EGLISE (grilles de protection des vitraux)	11 000 €	
SALLE PIEDS NUS (mur escalade)	20 000 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	30 000 €	
ASSOCIATIONS (construction d'une annexe à coté du terrain de foot)	128 500 €	16 875 €
BATIMENT COMMUNAL (mise en conformité électrique du rez de chaussée de la Guinguette)	5 000 €	
EGLISE (protection du clocher des pigeons)	10 000 €	
FORT BARRAUX (réfection du réseau d'eau potable)	30 000 €	30 000 €
RACCORDEMENT RESTO SCOLAIRE/SALLE PIED NU AU TARIF JAUNE CHRYSALIDE (travaux électrique)	15 000 €	15 000 €
VÉHICULE UTILITAIRE	25 275 €	25 275 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR ÉQUILIBRE SECTION INVESTISSEMENT		170 000 €

LES INVESTISSEMENTS 2024
S'ÉLÈVENT À
1 378 135,64 €

LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT
S'ÉLÈVENT À
2 671 800 €

DE NOMBREUX PROJETS EN COURS POUR CETTE ANNÉE 2024.

Les principaux investissements 2024



Le Plan Quadriennal de travaux sur Fort Barraux est en phase étude. Une enveloppe de 2 millions d'euros est financée par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de L'Isère et la CCLG. La commune finance à hauteur de 5 %.

Les premières préconisations du cabinet RL&A, en charge de cette étude et de la maîtrise d'œuvre, concernent des travaux de sécurisation sur le pont d'accès au fort et le bachage de la Maison du Gouverneur. Un premier rendu de l'étude aux élus de la commission du Fort a eu lieu jeudi 11 avril 2024.



Un dossier de renaturation de la place de Lanhouarneau (derrière la mairie et l'église) débuté en 2022 devrait aboutir d'ici la fin de l'année. Une demande de financement "Fonds vert" est en cours qui devrait nous permettre de transformer la place actuelle en un îlot de fraîcheur par l'apport de végétation tout en réglant les problèmes d'infiltrations des eaux de pluie dans les murs de l'église et de la mairie.

Le cadre de vie des habitants autour de cette place et des usagers de la mairie va connaître une amélioration certaine.



Autre projet dont la réflexion a débuté en 2023, la construction d'un local associatif à côté du terrain de foot. Les recherches de subvention sont en cours.

La mise en vente de la grange communale rue du Carre, et de la parcelle du lot 4 du terrain de l'ancienne cave coopérative est lancée depuis le 3 avril dernier. Offres à déposer en mairie pour le vendredi 26 avril 12h.

Le dossier pour l'équipement numérique des 3 classes de l'école maternelle a été retenu pour un passage en commission et une subvention à hauteur de 70 %.

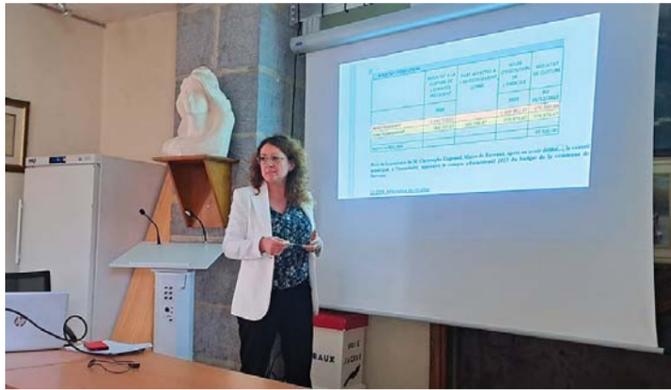


Suite au passage à l'école maternelle de la commission de sécurité du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), qui a lieu tous les 5 ans, tous les blocs de sécurité incendie ont été changés, ainsi que les barillettes des 9 portes extérieures pour faciliter l'évacuation des élèves, des enseignants et des personnels communaux).

Coté élémentaire, suite au constat montrant qu'il est impossible de maintenir une pelouse en herbe sauf à interdire son accès aux enfants, ce qui n'aurait aucun sens, la municipalité a opté pour la pose d'un gazon synthétique. Les travaux sont programmés en août.

BUDGET 2024

Le budget 2024 a été présenté à tous les agents de la commune.



Mardi 9 avril, le budget 2024 a été présenté à tous les agents de la commune par Valérie Lasibille, Directrice Générale des Services. L'occasion pour tous de prendre connaissance des projets à venir, mais aussi des éléments budgétaires qui déterminent les choix politiques des élus.

Le compte administratif 2023 qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes a été également balayé. Les échanges ont été riches. Les point RH ont ensuite été abordés : l'application des 1607 heures, l'élaboration du document unique, la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle qui sera soumise au prochain vote du conseil municipal, la mise à jour de l'organigramme de la commune et rappel du fonctionnement des services avec leur hiérarchie. Les entretiens annuels vont débuter à partir de la semaine prochaine, et Valérie Lasibille a également annoncé que la validation du paiement des factures se fera prochainement par la voie informatique, pour simplifier et sécuriser les échanges entre les agents en charges de la comptabilité et les responsables de services. La réunion s'est terminée par le choix de la date du barbecue d'été et un moment convivial autour d'un café.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux habitants, dès votre arrivée sur la commune, merci de vous présenter en mairie.

NOUVEAUX AGENTS



Martial SALVI
RESPONSABLE
DU SERVICE
TECHNIQUE
57 ans, marié, 2 enfants

« Durant mes 27 ans dans le privé, j'ai été successivement dessinateur projeteur et directeur d'entreprise. J'ai ensuite travaillé à la commune de Pontcharra comme responsable des services eau et assainissement avant d'être nommé responsable des équipes du centre technique. J'ai enfin travaillé à la mairie de Barberaz en tant que Directeur adjoint du Service Technique.

Mes expériences et compétences m'ont permis de faire des suivis de chantier et de diriger au quotidien le fonctionnement d'un service technique ! Travailler dans un village, proche des élus et de la population était le poste que je convoitais. De plus, le fait d'habiter à proximité de mon lieu de travail me permettra d'être disponible le plus souvent possible et surtout dans les cas d'urgence.

Ma devise : Investir mes compétences et ma polyvalence dans ce poste au sein d'une équipe dynamique ».



Louis PLANET
CUISINIER AU
RESTAURANT
SCOLAIRE
26 ans, célibataire

Titulaire d'un BP cuisine et exerçant en restauration traditionnelle depuis 8 ans, je connais les exigences de ce métier. Mon expérience est celle d'un second de cuisine. En collaboration avec le chef, je gère les préparations entrée / plat / dessert.

Enfant du village, quand j'ai appris la création d'un poste d'aide cuisinier pour le restaurant scolaire sur ma commune, j'ai tout de suite postulé pour cet emploi.

Travailler avec le chef cuisinier Stéphane Bordiec et contribuer au bien manger des enfants est un vrai plaisir.

Mairie

Maryline
Tél. 04 76 97 37 17
accueilmairie@mairie-barraux.fr
www.mairie-barraux.fr
55 Grande Rue – 38530 BARRAUX

Accueil du public

Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h

Urbanisme

04 76 97 28 13
urbanisme@mairie-barraux.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?
mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
UNIQUEMENT SUR RDV

Architecte conseil

Permanence d'un architecte conseil
en Mairie :
Mme CLAIR Murielle est présente
en mairie le 2^e vendredi du mois.
Prendre rendez-vous auprès de
l'accueil.

Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous à la mairie de
Pontcharra : 04 76 97 11 65

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la
plus proche de chez vous :
Téléphoner au 3915 serveur national
24h/24.
Ou lire le nom de la pharmacie de
garde sur l'affiche apposée à la porte
de la pharmacie la plus proche de votre
domicile.

ETAT CIVIL 2024

ILS SE SONT DIT « OUI »

• Guillaume GOLOBINEK & Victoria BELLU 24 février 2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

• MARESCHAL Daniel 9 février 2024
• PORTSCH Bernard 21 février 2024
• GILLIOUX Paul 2 mars 2024

UNE APPLICATION POUR NOTRE VILLAGE !



Nous vous rappelons que l'application INTRAMUROS est disponible.
Nous l'utilisons pour communiquer sur les alertes sur la commune
(coupure d'eau, travaux, etc) et sur l'agenda des événements à Barraux.

Maryline communique les difficultés rencontrées en temps réel
au jour le jour.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application mobile
en allant sur : <https://appli-intramuros.fr>

RECENSEMENT

Dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire,
le jeune, ou son représentant légal, doit se
présenter obligatoirement à la mairie muni des
pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de son âge et de la nationalité française.
- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.



CIVISME



Les déjections canines sont un vrai fléau !

Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Par mesure d'hygiène publique, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

ORDURES MÉNAGÈRES



Rappel de l'arrêté 60-2014 portant réglementation municipale en matière de présentation des récipients de collecte des ordures ménagères, Selon l'article 1^{er}, les poubelles doivent être impérativement enlevées dans la journée après le passage de la benne collectrice et il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique.

De plus selon le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du SIBRECSA, les usagers doivent impérativement présenter leurs déchets ménagers dans des sacs poubelles fermés et disposés dans un bac prévu pour la collecte.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

ORGANISÉS PAR LA COMMUNE
LES MARDI 2 JUILLET ET MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024
Sur inscription au préalable en mairie
(maximum une semaine avant la date de ramassage).



ENCOMBRANTS

Les encombrants devront être déposés en limite de propriété sur l'espace public. Les agents communaux n'ont pas à pénétrer sur une propriété privée. Les encombrants seront contrôlés et seront refusés s'ils ne sont pas considérés comme tels. Ils devront être retirés de la voie publique.

De quoi s'agit-il ?

Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids

et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères et ne rentrent pas dans un simple véhicule pour les emmener en déchetterie.

La liste des encombrants peut notamment s'agir des choses suivantes :

- Meubles, table, chaises, armoire...
- Matelas, sommiers,
- Gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...),
- Structures métalliques.

D'autres déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants et doivent être déposés en déchetterie, point de collecte ou autres professionnels agréés (casse auto)

- Gravats
- Déchets verts (herbe tondue, branchages...)
- Pneus usagés, roues complètes
- Bouteilles de gaz
- Véhicules à moteur (carcasse de voiture)
- Et le divers (carton, papier, vaisselle, vêtements....)



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 9 JUIN 2024

Si vous souhaitez connaître votre situation électorale et vérifier que vous êtes bien inscrit avant de vous rendre aux urnes, vous pouvez vous rendre sur le site service-public.fr

INSCRIPTION :

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales pour voter aux élections européennes sont :

- Mercredi 1^{er} mai 2024 pour une inscription en ligne sur elections.interieur.gouv.fr
- Vendredi 3 mai 2024 pour une inscription en Mairie.

Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (passport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

PROCURATION :

Si vous savez que, le jour du scrutin, vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

- Demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr

Il conviendra ensuite de la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous devrez alors être muni d'un titre d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

- Demande en gendarmerie :

Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :

- Gendarmerie ou commissariat de police
- Tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail).

RAPPEL: BIEN VIVRE ENSEMBLE



- La route et ses bordures ne m'appartiennent pas, je rentre tout ce qui peut gêner le passage devant ma maison comme ma poubelle.
- Je ne stationne pas aux endroits qui gênent la circulation, le passage des secours, l'entretien des voiries et sur les arrêts minute. Je gare mon véhicule chez moi, dans mon garage, sur mon terrain ou sur le parking à proximité.



- J'entretiens régulièrement mes haies et mes arbres qui dépassent sur la voie publique ou chez mes voisins.



- Je ne brûle aucun déchet ni végétaux en plein air. C'est interdit par la loi. Je les porte à la déchetterie.



- Je lève le pied dans la traversée du village.



- J'effectue mes travaux de bricolage, de jardinage, ou d'élagage aux heures prévues :
Les jours en semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



LA FORÊT APPARTIENT TOUJOURS À QUELQU'UN

Les forêts nous accueillent tous les jours. Bûcheron, chasseur, randonneur, VTTiste, naturaliste, ou trailer, nous nous rencontrons tous sur les chemins. De la variété de ces pratiques peuvent naître des crispations entre usagers.

Afin d'éviter les conflits d'usage, suivons quelques bonnes pratiques qui nous feront cohabiter sereinement en forêt :

- En période de chasse, s'habiller de manière visible. En Isère le vendredi est un jour sans chasse. L'application « Jour de chasse en Isère » permet de localiser les battues et donne des informations importantes pour la sécurité.
- En présence d'un chantier forestier, faire demi-tour, ou adapter son itinéraire pour éviter la zone.
- Ne pas se garer sur les routes et pistes forestières, ni sur les espaces de stockage des bois. Ceci risquerait de gêner les engins forestiers.
- Rester sur les sentiers balisés, pour ne pas abîmer la végétation et le sol. Le VTT en dehors des chemins a des conséquences désastreuses sur les jeunes pousses.
- Adapter son allure en fonction du contexte, de la visibilité et des autres usagers pour prévenir les accidents.
- Ne pas pratiquer la cueillette abusive. Certaines espèces sont réglementées (myrtilles, jonquilles par exemple). Référez-vous à la réglementation dans le département. Pour le reste, la cueillette est tolérée pour l'usage familial. La revente est bien sûr interdite.

Si vous avez des doutes sur la réglementation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie ou bien de votre Office de tourisme.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Dans le Grésivaudan, le nombre de nids détruits est passé de 6 en 2020 à 122 nids en 2023. Outre la problématique liée à la présence de ce frelon à pattes jaunes sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme

PLAN DE PIÉGEAGE

Au printemps, c'est la période des nids primaires, une vigilance particulière est de mise pour du repérage et du piégeage, afin d'éviter la prolifération des nids secondaire cet été.

VOUS AVEZ REPÉRÉ UN NID DE FRELON DANS VOTRE PROPRIÉTÉ.

À ce jour, il faut se concentrer sur la suppression des nids.

Placé très haut dans les arbres ou dans une anfractuosité de vos murs, il s'agit peut-être d'un nid de frelon asiatique et non pas de notre frelon européen familial. *Si vous en repérez un, contactez un professionnel, il interviendra en toute sécurité pour le supprimer.*

LA SUPPRESSION DES NIDS

Nous vous déconseillons de supprimer les nids par vous-même surtout en période d'activité. Si vous attaquez le nid, les insectes seront stressés et par conséquent très agressifs. A titre indicatif, nous vous rappelons qu'un nid peut contenir plus de 6000 individus. Si la pique n'est pas plus dangereuse que celle d'un frelon plus classique, les piqûres répétées, elles, sont en revanche nocives.

Évitez de donner des coups de fusil dans les nids, ceci est inefficace et dangereux. En effet, bien que bon tireur, il semblerait miraculeux que vous parveniez à tuer la reine ; alors celle-ci quittera le nid endommagé pour aller en construire un nouveau.

Dès que l'on porte atteinte à leur nid, on observe que 90% de la colonie sort pour combattre l'adversaire. De plus, *Vespa velutina*, agressif, peut traverser plusieurs épaisseur de tissus pour vous piquer. Autant dire que vos vêtements ne peuvent vous protéger.

Il est préférable de supprimer les nids avant la fin juillet et la naissance des futures reines.

Pour que l'action soit efficace il faut agir avant l'essaimage, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Par conséquent il est conseillé de détruire le nid avant septembre. Supprimer un nid en hiver est inutile car c'est un nid déserté.

FRELON EUROPÉEN OU ASIATIQUE ?

Parcourez notre site pour déterminer celui qui vous envahit, car le frelon asiatique est un véritable fléau pour nos petites abeilles, qu'il décime au fur et à mesure de son évolution sur notre territoire. La menace pèse sur l'apiculture et plus globalement sur la culture fruitière.

www.frelonsasiatiques.fr

Le frelon asiatique
C'est la période des nids primaires

Vous suspectez sa présence. Prenez une photo de l'insecte ou du nid. Signalez-le :

→ Sur le site frelonsasiatiques.fr

→ Via l'application mobile « Frelon Asiatique »

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

ESPACE JEUNES

LA MONTAGNE ÇA VOUS GAGNE !

Vos jeunes n'ont pas le temps de s'ennuyer ici, la preuve en photos !

Retour en photos sur le séjour hiver 2024 durant les vacances de février à Saint-Nicolas-la-Chapelle.

Malgré le manque de neige, 19 jeunes de 6 à 14 ans sont partis 5 jours faire des activités, telles que : ski de fond, Initiation Biathlon, Patinoire, Curling, Luge 4 Saisons, Création d'igloo, Calèche, VTT.....

Pour tout renseignement veuillez contacter la responsable Tiffany par mail :

jeunessebarraux@mairie-barraux.fr
ou par téléphone au : 06 88 98 72 42

De belles activités et de beaux moments partagés tous ensemble.



Ski de fond



Igloo



Chalet



Calèche



Patinoire



Risque avalanche



Piscine

COMITÉ DE JUMELAGE

BARRAUX ET LANHOUARNEAU ONT FÊTÉ LEURS 30 ANS DE JUMELAGE



Éric Pennec et Christophe Engrand, les maires des 2 communes

Une centaine de personnes était réunie pour l'accueil des amis bretons au fort.

Nos amis Bretons sont arrivés pour fêter le 30^e anniversaire du jumelage, du 29 février au 5 mars.

Un échange né d'une volonté commune des municipalités de découvrir une région française totalement différente avec d'un côté la mer et de l'autre la montagne.

Le comité de jumelage avait invité ses 47 adhérents, les élus et les présidents d'associations pour accueillir les 32 Lanhouarnéens tout juste arrivés de Bretagne. Lors du buffet de bienvenue offert par la municipalité, Éric Pierrein, un des 14 membres du conseil collégial du comité de jumelage, présentait les nouveaux adhérents des deux communes avant de dévoiler les activités de la journée du lendemain : excursion en Maurienne avec visite du musée de l'aluminium à Saint-Michel-de-Maurienne ainsi qu'une usine de pâtes et dégustation de spécialités savoyardes dans un restaurant traditionnel.

La soirée officielle du samedi soir a été un des moments forts de cet anniversaire, moment de retrouvailles et de nostalgie avec tous les anciens présidents et adhérents conviés. Après les discours respectifs et la remise des cadeaux, le repas a été servi et la soirée dansante a pu commencer.

« C'est toujours très plaisant d'être accueilli chez nos amis. Je suis maire depuis 2001 mais ce n'est que la cinquième fois que je viens à Barraux. C'est dépaysant et toujours merveilleux de voir toutes ces montagnes environnantes. C'était le but du jumelage à l'origine », confie le maire de Lanhouarneau, Éric Pennec.

Durant leur séjour, nos amis ont eu trois journées libres avec leur famille d'accueil pour découvrir ou redécouvrir la montagne, les joies du ski ou de la randonnée, chacun à son rythme et suivant ses goûts. Les repas du soir, concoctés par Nadine et des membres de l'association, ont été pris en commun, l'occasion d'échanger et de raconter les balades et visites des journées.

« C'est évidemment très sympathique d'être jumelé avec une ville en Bretagne, proche de la mer. Mais, accueillir nos amis bretons nous oblige aussi à redécouvrir notre région. On oublie parfois toutes les merveilles à proximité de chez nous. Le jumelage reste le choix de deux communes qui s'investissent et l'association reste essentielle pour faire vivre ce jumelage », lançait Christophe Engrand.



Une soirée festive



Une journée de ski

Devenez adhérents et rejoignez-nous dans une ambiance conviviale !
comitejumelagebarraux@gmail.com ou
07 87 93 34 45

FNACA

- En cette fin d'année 2023, Serge Avogadro était à l'honneur. Il était décoré de la médaille militaire, lui qui l'a tant attendue, si heureux de la recevoir à Barraux le 11 novembre dernier. Décédé le 21 janvier 2024, Serge n'est plus parmi nous. Le 9 février nous apprenions le décès d'un autre de nos adhérents Michel Héraud. Toutes nos pensées vont à Nicole son épouse, à ses enfants et petits-enfants.
- Le 2 décembre 2023, le bilan moral et financier a été présenté et approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale salle de la Gâche. La FNACA se porte bien. Le bureau 2024 se présente ainsi : Henri Foltz président, Jean-Pierre Colombo vice-président, Pascale Colombo secrétaire et trésorière, Daniel Tournier secrétaire adjoint et Jean Blanc trésorier adjoint qui nous a régalié d'un bœuf bourguignon polenta.
- Le samedi suivant, nous avons exposé des objets de décoration réalisés en bouchons de liège sur notre stand du marché de Noël.
- L'ouverture de l'année 2024 a eu lieu le 15 janvier par une journée de retrouvailles avec la participation de 80 convives ; au programme : fontaine apéritive de la salle Vauban, casse-croûte campagnard puis diffusion d'un diaporama de 2015 à ce jour élaboré par Alain Baud, suivie de la présentation des voyages 2024 et le tirage des rois. Merci à toutes les personnes qui ont aidé aux différentes tâches !
- **19 mars** journée du Souvenir : en matinée recueil pour nos derniers camarades disparus :
 - 9h45 au cimetière de Chapareillan (Serge Avogadro) dépose d'une plaque Souvenir FNACA,
 - 10h15 au cimetière de Pontcharra (Marcel Petroz) dépose d'un bouquet tricolore.
 - 11h cérémonie à La Buissière.
 - 12h30 La Porte de Savoie ouvre son restaurant aux adhérents et sympathisants.
 - 16h recueil au cimetière de Barraux et dépose d'une coupe sur la tombe de Michel Héraud.
 - 17h devant le monument aux Morts à Barraux, Jean-Pierre Colombo a reçu une distinction pour le récompenser de son attachement au service de l'armée française et sa participation effective au développement de notre force dissuasive nucléaire et décoré de la médaille de la défense nationale "Essais Nucléaires".
 Fin de cette journée du 62^e anniversaire du "Cessez le Feu en Algérie".



Jean-Pierre Colombo décoré de la médaille de la défense nationale

- Le congrès annuel aura lieu le 21 avril à l'Isle d'Abeau.
- Les amis, attention, notre barbecue annuel est avancé d'une semaine, ce sera le dimanche 23 juin à midi à la casemate du Fort.
- **Au programme des séjours de cette année :**
 - 2 jours dans le Jura les 6 et 7 juin (limité à 35 personnes, déjà complet)
 - 8 jours / 7 nuits dans les Hautes-Alpes du 14 au 21 octobre. Des places sont encore libres, voyage ouvert à tous les Barrolins, voisins, amis des amis et associations, réservation au 06 32 05 81 23.
 Il faudra être muni d'une pièce d'identité ou d'un passeport pour la visite de la centrale EDF du barrage.

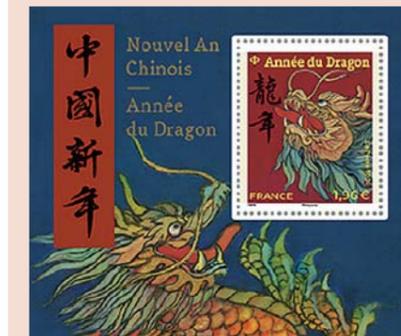


Pascale présente les séjours

CLUB TIMBROPHILE

Nos réunions se tiennent chaque mois à la salle des cérémonies de la Mairie de Sainte-Marie d'Alloix.

Présentations sur des sujets de philatélie, de marcophilie ou d'actualité timbrophile, échanges entre membres, expositions et réunions conviviales, cette année encore, nous allons varier les activités.



Les dates des prochaines réunions sont les suivantes (de 16h à 18h) :

- 13 Avril • 4 Mai • 8 Juin

Manifestations salle de la Gâche à Barraux :

- 12 Mai : Journée détente
- 13 Octobre : Bourse multi-collections.

N'hésitez pas à vous inviter à l'une de nos réunions mensuelles pour voir ce dont il s'agit et prenez contact au 06 36 90 91 31 (Marc) ou au 06 43 78 11 02 (Pierre) pour toute information complémentaire.

HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD

Comme de coutume, l'orchestre d'harmonie Les Enfants de Bayard de Pontcharra a présenté son tout nouveau programme 2024 lors du Concert de Printemps le samedi 16 Mars à la salle Vauban au Fort Barraux.

Afin d'offrir une soirée musicale très remplie, l'HEB avait invité l'harmonie de St-Priest en Jarez (Loire) qui nous a enchantés également avec leur programmation éclectique.

Très belle soirée avec 2 Harmonies pour fêter le printemps !

TENNIS CLUB DE BARRAUX

ECOLE DE TENNIS

Les cours hebdomadaires sont le samedi matin pour les enfants de 7 à 13 ans et le mardi et jeudi à 18h pour les lycéens et collégiens. Le club a la possibilité de venir chercher votre enfant à la garderie périscolaire de Barraux pour les cours du mini-tennis du mardi de 17h15 à 18h00. S'inscrire en cours d'année est toujours possible.

COURS ADULTES

Les leçons adultes hebdomadaires sont le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h30. S'inscrire en cours d'année est toujours possible.

NETTOYAGE DES COURTS DE TENNIS

Le club tient à remercier le service technique de la commune pour le nettoyage des terrains (retrait de la mousse) et pour l'entretien des courts.

LE TENNIS EN HIVER

Début de l'année 2024, la Communauté de Communes du Grésivaudan a mis à la disposition du club le gymnase Cucot de Pontcharra le dimanche matin. Cela permet à nos adhérents de taper la balle en hiver et en cas de mauvais temps.

INSCRIPTION AU TOURNOI DE TENNIS 2024

Comme chaque année, le tournoi de tennis (femmes et hommes) débutera début juin. Il est ouvert à tous les habitants de la commune âgés de plus de 16 ans. Les inscriptions débuteront à partir du 1er mai.

LOCAL ASSOCIATIF

Un projet d'un local associatif est à l'étude par la commune. Ce local sera situé à côté des jeux d'enfants et sera commun à toutes les associations.

CONTACT

Granier André Président du club Tél : 06 74 47 95 43 - granier.andre@orange.fr



Les joueurs rassemblés pour un moment convivial lors du pot de fin d'année 2023

BARRAUX PETANQUE



Nous avons le plaisir de vous annoncer les dates de ses 2 premiers concours annuels, ouverts à tous : ils auront lieu **les samedis 25 mai et 29 juin 2024 dès 13h30.**

(les prochaines dates de concours vous seront communiquées ultérieurement).

Par ailleurs, nous invitons les personnes intéressées à venir s'entraîner et jouer les lundis,

mercredis et vendredis après-midi sur le terrain de pétanque situé vers les terrains de sport près de la « Guinguette ».

La modique somme de 10 euros annuelle vous sera demandée pour votre participation à la bonne marche de l'association.

Nous remercions la Municipalité pour la subvention annuelle et l'aménagement du terrain de pétanque.

Nous apprécions la pose des nouveaux bancs aux abords du terrain qui, par leur style, apportent un embellissement à l'environnement.

Dans l'attente de vous rencontrer, le bureau de Barraux Pétanque et ses sociétaires vous présentent leurs meilleures salutations.

AMICALE BOULES

UNE NOUVELLE SAISON

Après une pause hivernale, le bureau de l'amicale prépare sa saison 2024. Riche en concours qui débuteront le 27 avril avec le challenge Gratier, pour se terminer le 21 septembre par le concours Amitié. Neuf concours seront proposés pour le bonheur de tous les amoureux des jeux de longue.

Si vous êtes intéressés par ce sport, ou simplement pour le découvrir, venez nous rejoindre pour des parties conviviales.

Programme des concours 2024 :

Samedi 27 avril : Gratier
Samedi 11 mai : Commerçants et artisans
Samedi 8 juin : Borgey
Samedi 6 juillet : Perrin
Samedi 13 juillet : Municipalité
Samedi 3 août : Amicale
Samedi 17 août : Guinguette
Samedi 7 septembre : Fostier
Samedi 21 septembre : Amitié

Pour plus de renseignements, contacter le président Patrick Fostier au 04 76 71 91 25.

LE BAROMETRE

Il faisait beau pour l'Assemblée Générale du Baromètre le 25 novembre dernier. Nous avons eu le plaisir de rencontrer de nouveaux Barrolins. Certains ont d'ailleurs rejoint nos forces !

Vous aussi, devenez "Baromouss" et passez derrière le bar le temps d'une soirée ou intégrez une des commissions de bénévoles.

La caravane s'est refait une beauté pour vous accueillir dès la réouverture le 8 mars. Elle est toujours installée devant la brasserie Grésiv'ale.

Les activités enfants avec Baromômes ont repris dès janvier avec l'amélioration de la cabane.

Une nouvelle soirée "Paroles de parents" a également été programmée et pose la question "Comment parler de l'état du monde avec ses enfants et ados ?".

Le 29 mars a eu lieu le premier concert de la saison : l'orchestre festif « OUFFF » a animé la soirée.

Pour toute information et/ou abonnement à notre newsletter : cafeassobarraux@gmail.com.



COMPAGNONS DE LA MARCHÉ

Nous voilà réunis pour cette nouvelle année 2024.

95 adhérents sont au rendez-vous pour la tradition de la galette, mais surtout se souhaiter une bonne santé pour toutes les randonnées que nos encadrants nous organisent. Bravo à eux !

Jacques a organisé un séjour raquettes en janvier, 11 adhérents ont bien appréciés ce séjour à Lus-la -Croix -Haute avec la neige.

Nous avons fêté en mars la classe 54, repas et musique.

En juin un voyage au Tyrol est prévu.

Une sortie en car en juillet au col du Rousset.

Un séjour fin septembre à Hyères.

Programme bien chargé.



DONNEURS DE SANG

Chaque année depuis plus de 50 ans maintenant l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chapareillan et Barraux, par le biais des nombreux bénévoles qui se sont succédés, se mobilise afin de venir en aide à l'Etablissement Français du Sang.

Mais cette mobilisation n'aurait pas de sens sans vous, donneuses et donneurs, qui prenez un peu de votre temps afin de faire ce geste si simple et tellement important qu'est le don de sang. Malheureusement aujourd'hui, et c'est ce qui est ressorti de notre assemblée générale qui s'est tenue le 2 février dernier, les dons sont en très forte baisse et plus que jamais nous avons besoin de vous. Cet appel nous le lançons car le sang est d'une importance capitale et vitale pour l'être humain et les trop nombreux malades qui en ont besoin pour guérir.

Aujourd'hui il y a urgence et sans vous, sans de nouveaux donneurs, l'EFS ne pourra subvenir aux besoins des médecins et autres chercheurs. C'est pourquoi 2024 doit être l'année d'une très forte mobilisation et sensibilisation envers celles et ceux qui souffrent et qui ont besoin de vous pour guérir !

**Nous comptons sur vous !
L'EFS compte sur vous !**

Prochaine collecte le Lundi 29 Mai de 16h à 19h30 à Fort Barraux



Le bureau de l'association : Patrick Desay, secrétaire, André Perin, président et Christelle Lair, trésorière, lors de l'assemblée générale en mairie de Chapareillan, invités par Martine Venturini, Maire, à gauche

MJC /MPT

NOUVELLE ORGANISATION À LA MJC

Depuis début 2024, la MJC teste une nouvelle organisation pour son fonctionnement. Son bureau est désormais composé d'une équipe dirigeante constituée de deux co-présidents, Cécile Favergeon et Charles Ndjock, tous deux très engagés dans l'association depuis quelques années, et d'un vice-président, Sylvain Templier. « Avec ce nouveau fonctionnement nous sommes maintenant trois en capacité de représenter l'association et nous pouvons davantage nous répartir les missions qui incombent normalement au président. Nous avons aussi mis en place une nouvelle organisation au sein du conseil d'administration, toujours dans ce même objectif de plus de répartition des tâches entre les personnes. Nous espérons que ce système nous permettra de pérenniser la MJC. Car nous le constatons sans cesse : sans bénévole pour la faire fonctionner, il n'y a pas de MJC. Et sans renouvellement desdits bénévoles, l'association peut être mise en difficulté », explique ainsi Charles Ndjock. Le conseil d'administration (CA) remercie chaleureusement Sylvain Templier, qui après avoir œuvré pour la MJC en tant que président, va continuer à s'impliquer dans l'association pour accompagner les deux co-présidents dans cette transition. En phase d'apprentissage et de prise en main de cette organisation, la nouvelle équipe compte beaucoup sur l'appui des membres du CA et des référents des activités de la MJC, tous indispensables pour la vie et le bon fonctionnement de la structure. Chacun est désormais affairé à la mise en œuvre des projets habituellement portés par la MJC, et notamment l'organisation du Carnaval le 30 mars sur le thème des Jeux Olympiques de Paris, et de la prochaine Fête des enfants à Fort Barraux le 22 juin.



Sylvain Templier, Cécile Favergeon et Charles Ndjock, le vice-président et les deux co-présidents de la MJC.



Les participants aux ateliers de compositions florales prennent beaucoup de plaisir à les réaliser.

ZOOM SUR LES ATELIERS DE COMPOSITIONS FLORALE

Depuis le mois de décembre dernier, la MJC propose l'organisation d'ateliers de compositions florales. Destinés aux adultes et aux ados de plus de 12 ans, ils sont animés par Dominique Ferrier, fleuriste de formation et salariée de l'association « Floriscola », qui fait découvrir de façon pédagogique la nature et l'environnement grâce à différentes techniques créatives.

Pour chaque atelier d'une durée de deux heures, Dominique propose un thème en lien avec les saisons, l'actualité, les fêtes qui rythment l'année... et apporte elle-même les fleurs nécessaires à la réalisation des compositions. Durant les séances, la professionnelle guide pas à pas les participants dans la création de leur composition et leur apporte de nombreux conseils techniques. Mais chacun est invité à laisser libre cours à sa créativité. L'objectif est que tous puissent acquérir le savoir-faire nécessaire, deviennent autonomes et arrivent à réaliser leurs propres créations à l'aide de fleurs achetées chez un fleuriste ou ramassées dans leur milieu naturel.

Habitante de Barraux, Martine Toussaint participait à ces ateliers alors qu'ils étaient organisés à Saint-Pierre-d'Allevard. C'est elle qui a eu l'idée de les faire venir dans le village grâce à la MJC... et elle s'en réjouit. « On crée nous-même notre composition et on repart avec. C'est une vraie satisfaction d'arriver à les confectionner, d'autant qu'il s'agit de créations plutôt compliquées que l'on ne trouve pas dans le commerce. En puis, nous passons un très bon moment. En étant concentrés sur nos créations, on se détend. L'ambiance est aussi studieuse que conviviale », raconte ainsi l'apprentie créatrice.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire aux prochains ateliers, rendez-vous sur le site de la MJC.

SOU DES ÉCOLES

L'année 2023 s'est clôturée en beauté pour le Sou des Écoles. Lors du Marché de Noël, les créations des enfants nous ont permis de tenir un très beau stand qui a été dévalisé en quelques heures ! Nous tenons une fois encore à remercier Laurence Rossi qui nous a offert une toile peinte de sa main pour la petite tombola de Noël.

Le mois de décembre a été marqué également par le retour des agrumes Bio de Sicile. Ils ont encore connu un grand succès avec plus de 3,5 tonnes conditionnées par nos bénévoles. Devant une telle réussite, nous avons renouvelé l'opération mi-février.

Dès janvier 2024, le Sou des Écoles a été actif. Une belle soirée co-organisée avec le Baromètre s'est déroulée sous la Halle devant l'école primaire. Notre ami "Diego de Barraux" a démontré son talent pour le fartage des skis.

Début février a vu le grand retour du Loto de Barraux. Très populaire par le passé, certains membres avaient envie de le voir revivre. Après des mois d'organisation, cette journée ensoleillée fut une belle réussite. En voici un petit résumé : près de 650 crêpes et galettes dévorées, 150 participantes et participants, des quines, doubles quines et cartons pleins généreusement récompensés. Cerise sur le gâteau : un gros lot de 500€ remporté par une enfant de notre école primaire. Un beau symbole pour notre association !

Un grand merci à nos nombreux généreux donateurs, aux parents d'élèves qui ont fait des gâteaux ainsi qu'à celles et ceux qui nous ont aidé et soutenu pour cet événement.

L'année scolaire n'est pas terminée : à vos agendas ! Nous avons organisé une bourse aux vélos le 6 avril. Pour joindre l'utile à l'agréable, nous avons proposé à la vente des diots-pommes de terre comme l'an passé.

Enfin, pour marquer la fin de l'année scolaire, la fête de l'école se tiendra le vendredi 28 juin au soir, dans l'école primaire et sur la place de la Chrysalide.

Pour tout savoir du programme de cette belle soirée et être au courant de toutes nos activités, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook.

Et si vous souhaitez nous aider ponctuellement ou sur la durée, n'hésitez pas à nous écrire : souecolebarraux@gmail.com



ARTIS

ARTIS POURSUIT SA ROUTE !

L'assemblée générale de l'association ARTIS s'est tenue le 10 février au Fort Barraux en présence de Mme Françoise Lohat, élue en charge des associations à la mairie de Barraux.

La présidente, Dominique Guillon, a présenté les nouveaux membres du Conseil d'administration et évoqué, dans son rapport moral et d'activité, le futur d'ARTIS. Anciens et nouveaux adhérents ont pu échanger leurs expériences artistiques dans un climat de convivialité et d'enthousiasme.

Les futurs exposants se sont rencontrés l'après-midi et ont choisi le nom de leur exposition.

Les dates des expositions 2024 :

- Du 12 avril au 28 avril : NOUVELLE VAGUE
- Du 3 mai au 20 mai : HUMEURS
- Du 24 mai au 9 juin : APAISEMENT
- Du 6 septembre au 22 septembre : A définir

ARTIS a de beaux jours devant elle avec de jeunes artistes qui lui font confiance et d'anciens qui ont retrouvé en son sein la bienveillance et la détermination des membres de l'association (tous bénévoles).

JAZZ À BARRAUX

DU 1^{ER} JUIN AU 9 JUIN INCLUS.

1/06 : Projection Cinéma de Pontcharra

3/06 : Concert Ehpad de Pontcharra

4/06 : Spectacle jeune public

"La fabrique de nuages"

salle Vauban - Fort Barraux

5/06 : Stage inter écoles de musique

et Soirée des groupes amateurs

à Fort Barraux

6/06 : Concert dans une commune du

Grésivaudan (pas encore définie)

Du Ven 7 au Dim 9 juin : week-end de

concerts à Fort Barraux avec Naïssam

Jalal Quartet, Robinson Khouri trio, Tram

des Balkans et Melissa Zantman, Gwen

Cahue et Baptiste Bailly, Manouche

Fournier... Il y aura également une

balade musicale, un stage tout public...

Pour plus d'informations :
jazzabarraux.fr